

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 34/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN et Gérard HAKKENBERG

Absents excusés : Madame Emilie DE BOUVER et Monsieur Antoine POLATOUCHE

Convocation et affichage : 15/12/2025

Secrétaire de séance : Madame Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

OBJET : LOCATION ATELIER PASSAVOUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail précaire à Madame Audrey JOYANT HAKKENBERG et Monsieur Gérard HAKKENBERG, éleveur, de l'atelier situé à la ferme du Passavour afin de pratiquer son activité de fromagère est arrivé à son terme le 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire propose de louer cet atelier, pour un loyer mensuel 150.00 € ainsi que 100,00 € de charges. Les charges seront révisables en fonction de la consommation réelle à chaque fin d'année.

Un contrat de bail précaire sera établi.

Monsieur HAKKENBERG Gérard ne prend pas part au vote.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par X voix POUR :

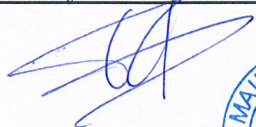
- **accepte de louer à Madame Audrey JOYANT HAKKENBERG et Monsieur Gérard HAKKENBERG l'atelier situé à la ferme du Passavour, à compter du 1^{er} janvier 2026 en bail précaire.**
- **fixe le tarif du loyer mensuel à 150,00 € et 100,00 € de charges.**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 22 décembre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Sophie DUCCA

